

SÉCURITÉ SOCIALE ET SANTÉ - REVALORISER LES PENSIONS

Revendication du MOC : Le renforcement nécessaire et urgent des pensions légales (1^{er} pilier) passe par leur revalorisation, particulièrement les plus basses, avec un relèvement de la pension minimum au niveau du prix moyen en maison de repos.

PS **D'accord**: Tous les minimas sociaux seraient relevés de 10%, liaison au bien-être comprise d'ici 5 ans. La pension minimum dans tous les régimes serait portée à 1300 euros par mois (pour une carrière complète de 45 ans !), ce qui correspond au prix moyen actuel en maison de repos en Belgique, mais le PS considère aussi qu'il faut agir sur le prix lui-même. La GRAPA sera relevée à 1150 euros mais il n'est pas prévu de relever à nouveau les pensions les plus anciennes qui sont souvent les plus basses. Par ailleurs le PS veut « affecter tout moyen disponible à l'avenir pour la politique de pension au renforcement du 1^{er} pilier ».

ECOLO **D'accord** : ECOLO propose de revaloriser les pensions les plus basses, dont celle des bénéficiaires les plus âgés et de porter la pension minimum à 1200 euros - ce qui correspond au prix moyen d'une maison de repos en Wallonie mais pas à Bruxelles -, tout en la rendant plus accessible aux temps partiels (et de porter toutes les allocations au dessus du seuil de pauvreté dont le RIS à 1000 euros pour un isolé). Il veut instituer une liaison au bien-être automatique et intégrale pour les pensions comme pour les allocations et à long terme revaloriser les pensions moyennes.

cdH **D'accord, mais sans préciser à quel niveau relever la pension minimale** : le cdH veut consacrer en priorité l'enveloppe de la liaison au bien-être à l'amélioration du taux de remplacement des pensions légales, notamment en relevant le plafond, tout en permettant de reporter les dépassements de plafonds sur des années où le plafond n'est pas atteint ou pour couvrir les années d'études. Et en revalorisant les pensions les plus basses, du moins, en relevant pension minimale et GRAPA.

MR **Pas d'accord sur le renforcement du premier pilier de pensions** : le MR plaide pour concentrer l'adaptation au bien-être sur les pensions les plus basses surtout les plus anciennes et pour relever la pension minimum des indépendants au niveau de celle des salariés. Mais aussi pour relever les plafonds et les lier à l'évolution des salaires, pour bonifier les journées de travail effectives, ainsi que pour supprimer totalement la cotisation de solidarité. Toutefois, pour relever le taux de remplacement, le MR table aussi sur une généralisation du second pilier aux secteurs non couverts et à tous les contractuels de la fonction publique, sur un renforcement des incitations aux 2^{ème} et 3^{ème} piliers et souhaite instaurer une pension libre complémentaire aussi pour les salariés.